Version Française (English below)

Résidences croisées de bande dessinée

Ljubljana (Slovénie) – Angoulême (France)

Ljubljana et Angoulême, Villes Créatives de l'UNESCO, l'Institut Français en Slovénie et la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image (Angoulême - France) s'associent afin de soutenir la créativité slovène et française en bande dessinée et élaborent à cette fin un programme de résidences croisées de trois ans, de 2024 à 2026.

L'édition 2025 a souhaité accompagner le parcours de deux auteurs, français et slovène, afin de leur permettre d'accroître leur visibilité et de créer des opportunités de rencontres avec d'autres artistes et de nouveaux publics.

La résidence propose à l'auteur français, accueilli à Ljubljana du 1er au 31 octobre 2025, de découvrir la scène culturelle, en particulier celle de la bande dessinée de Ljubljana et de participer au Festival de bande dessinée de Tinta.

Cette résidence est réalisée dans le cadre du dispositif « La Fabrique des Résidences » de l'Institut Français.

Conditions requises

Cet appel à candidatures s'adresse aux artistes français (de nationalité française ou résidant en France depuis plus de cinq ans). Les candidats doivent :
- être actifs dans le domaine de la bande dessinée.
- avoir publié au moins un ouvrage de bande dessinée à compte d'éditeur (les ouvrages collectifs seront également pris en compte).
- être capables et disposés à converser en anglais.

Avec le soutien de

Modalités d'accueil

- Hébergement et espace de travail
- Allocation forfaitaire de 1500 € (toutes taxes comprises, versée à l'arrivée par l'Institut français de Slovénie)
- Frais de transport aller-retour France–Slovénie (jusqu'à environ 600 €, pris en charge par l'Institut français de Slovénie)
- Possibilité de participer au festival international Tinta, ainsi que, de manière optionnelle, de présenter une exposition, d'animer un atelier ou de donner une masterclass. Les honoraires pour l'exposition et les activités complémentaires seront définis selon le projet. Note : La volonté de participer à ces activités optionnelles n'aura aucune influence sur la sélection des candidats.

Calendrier

- Date limite de dépôt des candidatures : 6 juillet 2025
- Résultats : 15 juillet 2025

Renseignements

andrej@ljubljanacityofliterature.com (Ljubljana)
maisondesauteurs@citebd.org (Angoulême)
Le formulaire de candidature est disponible ici :
https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScRolfn819IeW0YvOrEi-qwvQfxlpjDJj9U9lrMBCqALsrqOg/viewform

Processus de sélection

Toutes les candidatures seront examinées avec soin par un comité de sélection composé de représentants des structures partenaires et d'experts du domaine de la bande dessinée.
Les critères de sélection sont les suivants :
- La qualité du parcours professionnel du candidat et la manière dont le projet proposé s'inscrit dans la continuité de son travail.
- La qualité et l'originalité du projet proposé.
- La clarté et la cohérence de la description du projet et de ses objectifs, ainsi que la faisabilité de sa réalisation pendant la résidence.

Aucun entretien ne sera réalisé avant la sélection finale.
Tous les candidats seront informés des résultats au plus tard le 1er août 2025.

Avec le soutien de

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INSTITUT FRANÇAIS
Liberté
Créativité
Diversité

English version

Ljubljana and Angoulême, both UNESCO Cities of Literature, the French Institute Slovenia, and the Cité internationale de la bande dessinée et de l'image have joined forces to support Slovenian and French creativity in comics by developing a three-year residency program from 2024 to 2026.

The 2025 edition will support two artists, one French and one Slovenian, to foster artistic creation, increase their visibility and create opportunities for encounters with local artistic communities, other artists and new audiences.

One French artist will be hosted in Ljubljana from October 1, 2025, to October 31, 2025 (dates are non-negotiable). They will be given the opportunity to explore the cultural scene, particularly the comic book scene in Ljubljana, and participate at the international Tinta Comic Book Festival.

This residency is part of the French Institute's "La Fabrique des Résidences" program.

Requirements for applicants

This call for applications is aimed at French artists (either of French nationality or those who have resided in France for more than five years).
They must be active in the field of comic books.
They have published at least one comic book with a publishing house (collective works will also be considered).
They should be able, and willing, to converse and fill out this form in English.

What the residency offers

Accommodation and workspace
A stipend in the sum of €1500 (including taxes, paid as a lump sum upon arrival by the French Institute Slovenia).
Roundtrip travel expenses from France to Slovenia (up to approx. €600, paid by the French Institute Slovenia).
Possibility to participate at the international Tinta Festival as well as optionally present an exhibition and conduct a workshop or give a masterclass. Fees for the exhibition and other activities will be provided, and will be determined based on the specifics of the project. Note: The applicants' willingness to participate in optional activities will not influence the selection committee's decision.

Schedule

Deadline for submission of applications: July 6th, 2025.
Selection results: July 15th, 2025.

Information

Avec le soutien de

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INSTITUT FRANÇAIS
Liberté
Créativité
Diversité

andrej@ljubljanacityofliterature.com (Ljubljana), maisondesauteurs@citebd.org (Angoulême).
To apply, use this form :
https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScRolfn819IeW0YvOrEi-qwvQfxlpjDJj9U9lrMBCqALsrqOg/viewform

Selection process

All applications will be carefully examined by a selection committee consisting of representatives of all partner organizations and other experts in the field of comics.

The selection will be based on the following criteria:
- The quality of the applicant's professional background and the extent to which the proposed project represents a logical continuation of their work.
- The quality and originality of the proposed project.
- The clarity and coherence of the project description and goals, as well as the feasibility of completing the project during the residency.
- Shortlisted applicants will not be interviewed before the final selection.